

## Cours biblique – Livre des Actes des Apôtres

### 6<sup>e</sup> cours : L'évangile annoncé aux nations

#### Introduction

Un nouvel horizon s'est ouvert sur le chemin de Damas : Paul a été choisi pour faire connaître le nom du Christ aux nations païennes. Trois événements, à Césarée, à Antioche de Pisidie et à Jérusalem, vont marquer définitivement l'ouverture de la mission auprès des païens.

#### 1. L'événement de Césarée (Ac 10-11)

Ces chap. 10 et 11, mettant en scène Simon-Pierre, sont construits sur un schéma littéraire que nous avons rencontré au chapitre précédent, au sujet de Paul : deux personnages éloignés qui ne se connaissent pas reçoivent chacun une révélation, avant de ne se retrouver dans un même lieu.

##### *Les visions de Césarée et de Joppé (Ac 10,1-23)*

- Tandis que Simon-Pierre est à **Joppé, ville juive**, Saint Luc nous transporte à 60 km plus au nord, dans la ville de Césarée, chez Corneille, un centurion romain.

Césarée était **une ville païenne** construite par le roi Hérode le Grand en l'honneur d'Auguste. Près des vastes installations portuaires, on trouvait un théâtre, un amphithéâtre et un grand temple dédié à Auguste. Aucun juif n'y habitait où n'y venait. Il n'en est d'ailleurs jamais question dans les évangiles.

Quant au centurion, « *il faisait de larges aumônes au peuple juif et priait Dieu sans cesse* » (10,2). Il s'agit probablement de l'un de ces **craignant-Dieu** qui s'attachaient à la foi d'Israël, sans franchir le pas de la conversion (cf. Lc 7,2.5), à la différence des prosélytes.

- **Corneille** reçoit la visite d'un ange, qui lui dit que le Seigneur s'est « *souvenu de lui* ». Nous ignorons ce que le Seigneur lui réserve, il lui demande simplement d'envoyer des hommes à Joppé pour chercher Simon-Pierre (10,5). Il faudra l'arrivée de ce dernier pour que l'on sache ce que Dieu prépare. Par cette construction du récit, le lecteur comprend que **c'est le Seigneur qui conduit les événements**.

Le lendemain, **Pierre** bénéficie à son tour d'une vision : tandis qu'il s'apprête à manger, une nappe nouée aux quatre coins descend vers la terre, portant toutes sortes d'animaux, oiseaux et reptiles. Ordre lui est donné d'en manger, mais Pierre répond : « *oh non, Seigneur, je n'ai jamais mangé rien d'impur !* », se référant aux règles de pureté de la Loi de Moïse. Mais il se fait reprendre : « *ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis pas souillé* ». La scène se répète encore deux fois (10,9-16).

##### *Les baptêmes des premiers païens (Ac 10,24-48)*

Les événements se succèdent alors :

- Pierre se laisse conduire à Césarée par les envoyés de Corneille, et accepte d'entrer dans la maison d'un païen (10,24), ce qu'aucun juif observant ne faisait, en raison des règles de pureté (cf. Lc 7,6). Bien que juif, et conscient des reproches qui pourront lui être adressés, Pierre le fait, car **il ne peut désobéir à l'Esprit Saint** qui lui avait parlé à Jaffa, tandis qu'il hésitait à partir pour Césarée : « *l'Esprit lui dit : "(...) va donc, descends et pars avec eux sans hésiter"* » (10,19-20, cf. 11,12).

- Une fois chez Corneille, il se met à prêcher en annonçant Jésus. Dans cette situation inédite où il se trouve face à des païens, c'est **dans la Loi de Moïse qu'il trouve la justification** de ce qu'il fait : « *Dieu ne fait pas acceptions des personnes* » (Ac 10,34, cf. Dt 10,17). La même fidélité à la Loi qui l'avait conduit à s'adresser en premier à « *la maison d'Israël* » (Ac 2,36), le conduit maintenant à parler à des païens.

Notons ici que son discours fournit le **schéma fondamental de la prédication chrétienne**, que l'on retrouve dans les quatre évangiles : baptême de Jésus par Jean, activité en Galilée, Passion, et Résurrection. La pointe du discours est évidemment, comme dans toute la prédication chrétienne, le kérygme.

- C'est alors que « *L'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui écoutaient la Parole* ». C'est **une nouvelle Pentecôte** ; comme au Cénacle, les membres de la maison se mettent à « *parler en langues et magnifier*

Dieu » (10,46 ; cf. Ac 2,4.11). Mais tandis que pour les Apôtres, l'effusion de l'Esprit avait été le préalable et la condition de leur prédication (Ac 2,4), ici, elle suit l'écoute de la prédication de Pierre (10,44).

Pierre demande alors que Corneille et sa famille reçoivent le **baptême**, de même que le jour de la Pentecôte, il avait demandé que chacun se fasse baptiser (10,48, cf. Ac 2,38).

### **Reprise des événements par Pierre (Ac 11,1-18)**

- De retour à Jérusalem, Pierre retrouve ses frères chrétiens, qui demeurent, comme le souligne Luc, juifs. Ils ne comprennent pas qu'il soit entré dans la maison d'un païen. Devant justifier sa conduite, il en profite pour donner le sens de ce qui s'est passé.

- Il rapporte donc les événements dont il a été témoin et acteur, en commençant par la vision de Joppé, dont son auditoire peut comprendre aisément le sens. Pour le peuple juif, les règles alimentaires étaient un marqueur qui le différenciait des nations païennes, et qui les tenait à distance. En disant à Pierre « *Immole et mange* », puis « *Ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis pas souillé* » (11,7-9), **Dieu lui-même a levé ce qui constituait un obstacle** pour l'annonce de l'évangile aux païens.

Il rapporte ensuite qu'étant arrivé dans la maison d'un païen à Césarée, « *l'Esprit saint tomba sur eux, tout comme sur nous au début* » (11,15). « Tout comme sur nous au début » : il a conscience que l'événement est de même nature que celui du jour de la Pentecôte. Le constat suit naturellement : « *Dieu leur a accordé le même don qu'à nous* ». Il termine par une question rhétorique : « *Qui étais-je, moi, pour faire obstacle à Dieu ?* » (11,17).

- Il revient à l'assemblée de conclure : « *Ainsi donc aux païens aussi Dieu a donné la repentance qui conduit à la vie !* » (11,18). Les dons de l'Alliance, dont Israël est bénéficiaire, sont **désormais ouverts aux païens**. Cette affirmation est d'une importance capitale. Toute la vie de la communauté chrétienne va en être bouleversée, et les chrétiens ne cesseront de l'approfondir (Ac 14,27 ; 15,7-9). C'est le point de départ de la grande mission universelle de l'Eglise.

- Pierre est **témoin de l'œuvre de Dieu**. Césarée était la ville la plus païenne de la terre d'Israël, construite sur le modèle de Rome autour d'un grand temple païen. Le fait que les premiers baptêmes chrétiens aient eu lieu ici n'est pas un hasard. C'est Dieu qui a conduit les événements, c'est par l'Esprit Saint que les obstacles ont pu être surmontés. Pour les premiers chrétiens, qui étaient tous des Juifs, ces obstacles étaient essentiellement liés à la Loi, comme règles de pureté alimentaires. C'est pourquoi Dieu est intervenu directement sur cette question à travers la vision de Joppé. Pierre a une attitude sage quand il met ses frères en garde contre la tentation de faire obstacle à l'œuvre de Dieu.

## **2. La controverse d'Antioche-de-Pisidie (Ac 13-14)**

Nous laissons de côté le chap. 12, qui nous ramène à Jérusalem. Pierre est emprisonné, et miraculeusement libéré. Bien que persécutée, la communauté ne fuit pas, comme les Apôtres au début de la persécution (8,1) : Jérusalem demeure l'Église-mère. C'est de là que Barnabé et Paul vont partir en mission.

### **Le premier voyage missionnaire de Paul**

- On compte traditionnellement trois voyages missionnaires de Paul, plus un voyage comme captif vers Rome. Le premier, qu'il accomplit avec Barnabé (Ac 13-14) le conduit à Chypre, puis en Asie Mineure : Antioche de Pisidie, Iconium, Lystres et Derbé.

- C'est l'Esprit Saint qui initie cette première mission en-dehors de la terre d'Israël. Paul et Barnabé sont « *envoyés en mission par le Saint Esprit* » (13,4). Et le même Esprit en donne la raison : ils sont mis à part « *en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés* » (13,3), en référence au récit de la vocation de Paul, que Dieu avait choisi comme « *instrument pour porter nom devant les nations païennes* » (Ac 9,15).

### **Paul à Antioche (Ac 13,14-52)**

- Aussitôt après sa conversion, Paul s'était mis à prêcher Jésus **dans les synagogues** (9,20). Il fait de même à Antioche de Pisidie, où il se rend à la synagogue le jour du sabbat. Invité avec Barnabé à prendre la parole (13,15), il y prononce un discours (13,16b-41).

- A la manière d'Etienne, il propose une longue relecture de l'histoire d'Israël, avant d'en arriver à l'annonce du kérygme. Sa prédication est bien reçue et suscite des adhésions (13,43). Il annonce en effet la rémission des péchés qui était attendue par Israël, et que Dieu a accomplie en ressuscitant de Jésus.

Tout bascule la semaine suivante quand les juifs voient des non-juifs s'assembler pour entendre la parole de Dieu. Pourquoi cela ? Quand Paul déclarait que le salut était offert à « *tout homme qui croit* » (13,39), cela était audible pour eux dans le cadre de la synagogue. Il ne remettait pas en cause la Loi de Moïse ; même s'il faisait remarquer qu'elle n'avait pas été en mesure de donner la justification, elle ne perdait pas sa valeur puisqu'elle était potentiellement capable de le faire. Mais l'arrivée de ceux qui ne sont pas juifs

semble remettre en cause le rôle de la Loi. Paul et Barnabé leur expliquent leur méprise de la semaine précédente : certes, c'est à eux que l'annonce du salut a été faite en premier, parce qu'Israël est destinataire de la promesse, **mais cette priorité n'implique pas une exclusion** de ceux qui ne sont pas juifs. Le salut est offert à tous, c'est-à-dire aussi aux païens, dès lors qu'ils croient.

- Loin de se fixer sur ce rejet de la part des juifs, Paul et Barnabé en font **l'occasion providentielle de l'évangélisation des païens**. « *Puisque vous repoussez [l'Évangile] et ne vous jugez pas dignes de la vie éternelle, eh bien ! Nous nous tournons vers les païens* » (13,46). Et ils replacent cette décision, provoquée par des événements contingents, dans une perspective théologique : « *Je t'ai établi lumière des nations, pour que tu portes le salut jusqu'aux extrémités de la terre* » (13,47). Saint Luc avait déjà cité cet oracle d'Isaïe concernant la mission du Serviteur (Is 49,6) lors de la Présentation de Jésus au Temple (Lc 2,30-32), ouvrant l'horizon universel de la mission du Christ, un horizon confirmé par Jésus quand il envoya les Apôtres évangéliser « *jusqu'aux extrémités de la terre* » (1,8).
- Il faut noter cependant que Paul **ne se détourne pas pour autant des juifs**. Il continuera de prêcher dans les synagogues, et parlera aux juifs jusqu'à la fin (Ac 28). L'annonce de l'Évangile aux païens ne se substitue pas à la prédication auprès d'eux, elle accomplit au contraire l'espérance des prophètes d'Israël.

### 3. L'assemblée de Jérusalem (Ac 15)

Ces événements – le baptême de Corneille et le conflit d'Antioche de Pisidie – ne pouvaient pas laisser indifférente la communauté de Jérusalem.

- Après avoir parcouru l'Asie Mineure, Paul et Barnabé retournent à Antioche-sur-Oronte, où ils « *réunirent l'Église et se mirent à rapporter tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux païens la porte de la foi* » (14,27). La **joie unanime** qu'ils provoquent sur le chemin du retour à Jérusalem (15,3) fait apparaître leurs adversaires comme une faction insignifiante de l'Église.

- Ils rencontrent en effet une opposition de la part de chrétiens venus de Judée, relayée à leur retour dans la ville sainte par des chrétiens venant du parti des Pharisiens (15,5) : ceux-ci demandent que l'on n'omette pas de circoncire ceux qui adhéraient à l'Évangile.

Recevoir la circoncision, cela entraînait l'obligation d'observer toutes les prescriptions de la Loi. C'est une question grave, qui est posée en termes de salut : selon les chrétiens du parti des Pharisiens, ceux qui ne la reçoivent pas « *ne peuvent être sauvés* » (15,1). **Faut-il pratiquer la Loi pour avoir part au salut ?** Cette question est posée par l'arrivée de pagano-chrétiens dans l'Église ; doivent-ils se comporter comme les judéo-chrétiens ? Cette question a agité la communauté chrétienne, comme cela est attesté en Ga 2,1-10 – double attestation qui dit bien que nous avons à faire à un débat historique.

- Les deux missionnaires décident de traiter ce litige auprès des Apôtres et des anciens à Jérusalem (15,2). Ce que l'on désigne par le terme anachronique de « Concile de Jérusalem » consiste en trois discours : ceux de Pierre, de Barnabé et Paul (seulement évoqué), et de Jacques ; puis une décision prise en commun.

- **Pierre** est le premier à intervenir. Il parle non plus comme représentant du groupe des apôtres, mais à partir de son expérience de la vision de Jaffa et du baptême de Corneille à Césarée, pour conclure que « *c'est par la grâce du Seigneur que nous croyons être sauvés* » (15,11). Il est donc **inutile d'imposer le joug de la Loi**, et donc la circoncision, à ceux qui viennent du paganisme.

- **Jacques** prend la parole après lui. C'est le chef de l'Église de Jérusalem ; bien qu'il ne fasse pas partie du groupe des Apôtres, son autorité est reconnue. Son discours confirme celui de Pierre. Il reprend un texte d'Amos en le transformant pour montrer comment Jésus peut réinterpréter la restauration d'Israël en termes de mission universelle (1,6,8) : la « *tente de David* » va être relevée, de telle sorte que les nations « *cherchent le Seigneur* » (15,16-17 ; cf. Am 9,11-12). Il conclut en établissant quatre clauses, issues du code de sainteté (Lv 17-18) : « *Qu'on leur mande seulement de s'abstenir de ce qui a été souillé par les idoles, des unions illégitimes, des chairs étouffées et du sang* » (15,20). Ce recours à la Loi de Moïse, pour justifier l'accueil des païens, souligne l'unité du dessein de Dieu : leur arrivée dans l'Église ne suppose pas le rejet d'Israël, elle constitue au contraire un accomplissement de sa vocation.

Ce « décret » n'a aucune portée salvifique. C'est plus une concession qu'une obligation ; il s'agit d'un *modus vivendi*, fixant les pratiques rituelles que Jacques demande aux pagano-chrétiens pour **ne pas heurter les judéo-chrétiens** au milieu desquels ils vivent. Implicitement, il demande aux judéo-chrétiens d'**accepter les pagano chrétiens**.

- Finalement, ce sont « *les apôtres et les anciens, d'accord avec l'Église tout entière* » (15,22), qui tranchent en reprenant les propositions de Pierre et Jacques. Ils agissent de manière unanime, **dans l'obéissance à l'Esprit Saint** : « *L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé...* » (15,28). Depuis le début, l'Esprit Saint guide l'Église. On retrouve la perspective théocentrique de Saint Luc : Dieu mène à bien la

mission (« *Tout ce que Dieu avait fait avec eux* », 15,12), pour que le salut en Jésus-Christ soit annoncé à tous les hommes.

- Paul et Barnabé, auxquels on adjoint Jude et Silas, sont envoyés pour porter cette lettre à Antioche-sur-Oronte. Cette lettre restera utilisée au cours des missions ultérieures (cf. 21,25). Historiquement, on peut dater cet épisode des années 49-50.

## Conclusion

Pierre a baptisé les premiers païens. Paul a signifié à ses frères juifs que le salut était offert aux nations. Et sous la conduite de Jacques, l'Eglise-mère de Jérusalem a ouvert définitivement la mission aux païens. On entendra parler des Apôtres pour la dernière fois en 16,4 ; Paul passe alors au premier plan, pour porter l'évangile « *jusqu'aux extrémités de la terre* » (Ac 1,8).



Le site de la ville antique de Césarée Maritime (vue sur le port hérodién et sur l'hippodrome, depuis le théâtre)

« Suivez Pierre, tandis qu'ayant faim il monte au sommet de la maison (Ac 10,9). Là il a connu le mystère de la formation de l'Eglise, et qu'il ne devait pas juger impur le peuple de la Gentilité, la foi pouvant le purifier de toute souillure ».

SAINT AMBROISE DE MILAN, *Traité sur l'Evangile de S. Luc.* II, SC n° 52, Cerf, Paris 2008, VIII,42, p. 117.